OPEN ACCESS

HAL

ARCHIVES HAL OUVERTES

GUIDE PRATIQUE

Mieux comprendre l'Open Access et HAL

UNIVERSITÉ Clermont Auvergne

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

L'OPEN ACCESS
Un accès ouvert aux travaux scientifiques

Derrière ces deux mots, une idée simple, celle de l'« **accès** » : pouvoir accéder aux différents travaux de recherche, trouver des solutions de diffusion, voici les objectifs de ce mouvement d'« Open Access ». **Il s'agit bien en effet d'un mouvement, d'une prise de conscience des dangers de la privatisation scientifique et de ses conséquences.** Lancé par des communautés de chercheurs dès le début des années 90, ce mouvement est international, porté par des engagements politiques nationaux et institutionnels. Cette prise de conscience nécessite toutefois une sensibilisation, un regard sur l'édition scientifique, proposés ici.

Pourquoi militer pour un accès à la recherche ? Tout simplement parce que celui-ci est gravement menacé. En effet, la publication des revues scientifiques répond à des règles singulières dans le monde de l'édition.

Or, les structures de recherche publiques financent leurs chercheurs qui écrivent des articles, auxquels leur institution et eux ne pourront avoir accès sans payer. **Le problème est que les chercheurs sont plus ou moins dépendants de ces revues** ; renommées, elles créditent les chercheurs d'un fort taux d'impact et de citation. Les éditeurs ont bien conscience de la valeur « incontournable » de leurs revues. Ainsi, nolens volens, les bibliothèques universitaires contractent-elles des abonnements pluriannuels à des bouquets de revues sur lesquels les universités n'ont pas la main, et qui augmentent constamment (à la BU de l'UCA, presque 500 000 euros annuels pour Elsevier, avec une augmentation constante). **En pleine période de contrainte budgétaire, cette situation est devenue intolérable.**

Un exemple concret, le désabonnement de la BU de l'UCA à Wiley en janvier 2017 :

« L'usage de la collection ne justifie pas son coût (**130 000 € annuels**) : sur 2 400 titres, 960 ne sont jamais consultés, 900 sont consultés moins d'une fois par mois. La moitié des consultations se concentre sur 100 titres. […] **La restriction aux titres réellement utiles triplerait le tarif** (430 000 € environ pour moins de 150 titres). »

extrait du publié communiqué au personnel et aux étudiant de l'UCA, décembre 2016

L'OPEN ACCESS
2 voies de diffusion distinctes

Alors, plus concrètement, au-delà de la prise de conscience, l'Open Access, comment ça fonctionne ?

On distingue **2 voies** :

• le **Gold Open Access** (voie dorée)

La **voie dorée**, c'est un **mode d'édition** qui vient en parallèle du circuit classique. Une revue Open Access c'est une revue qui ne sera pas soumise à abonnement payant et, par conséquent, **son accès sera gratuit pour le lecteur**. Il faut toutefois être vigilant, car **accès gratuit ne signifie pas forcément publication gratuite**. Des éditeurs demanderont souvent des **APC** (Article Processing Charges), des frais à la charge de l'auteur, de son institution, au moment de la publication, pour « libérer l'article » et il n'est pas rare que soient demandés 3000€ par article. **Ce mode de publication auteur-payeur revient à déplacer les coûts du budget documentaire vers le budget de la recherche...**

• le **Green Open Access** (voie verte)

La **voie verte**, ce n'est pas de l'édition, c'est de la **diffusion via une archive ouverte**. Concrètement, il s'agit pour un chercheur de déposer son travail, de l'archiver, dans un réservoir en ligne. Ce mode de diffusion ne remplace pas l'édition, mais permet une **diffusion plus large**. En effet, un auteur pourra y **déposer un article déjà publié dans une revue, et ainsi le rendre accessible gratuitement à tous**.

HAL
• est **une archive ouverte**
• s'inscrit dans le **Green Open Access**

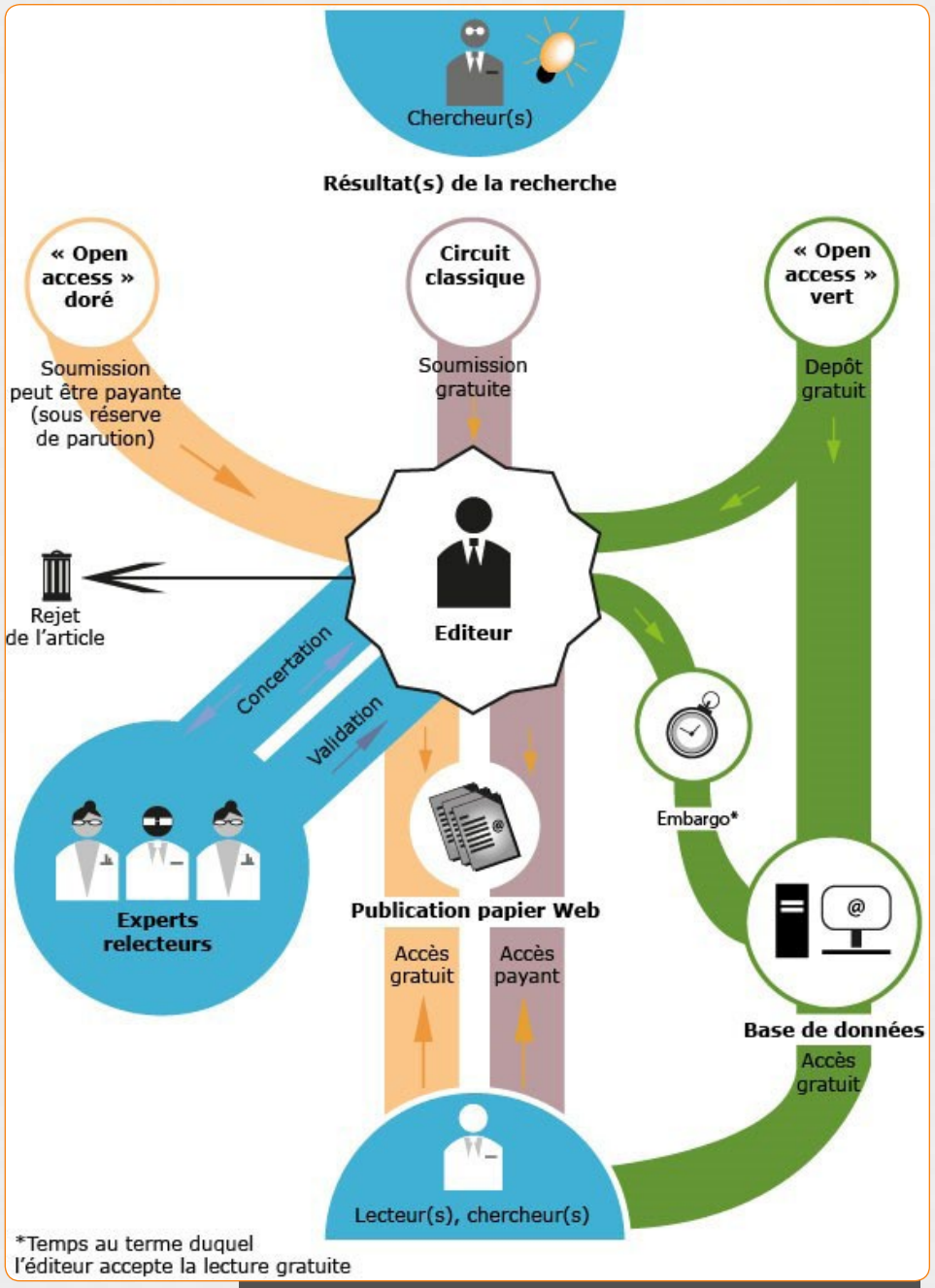

BU Evry, Les différentes de voies de publications scientifiques, schéma inspiré du journal Le Monde daté du 28/02/2013

HAL
L'archive ouverte nationale

https://hal.archives-ouvertes.fr

signifie **Hyper Articles en Ligne**

est l'**archive ouverte nationale** en ligne des **travaux issus de la recherche**

s'inscrit dans le **Green Open Access** (voie verte)

a été **créée en 2001** par le **Centre pour la Communication Scientifique Directe** (**CCSD**, service du **CNRS**)

est inscrite dans la **feuille de route** des infrastructures de recherche du **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

HAL
Un Portail national

https://hal.archives-ouvertes.fr

HAL, en quelques chiffres, c'est :

1 392 449
références bibliographiques

470 626
textes intégraux

HAL
Un Portail Université Clermont Auvergne

https://hal-clermont-univ.archives-ouvertes.fr

Créé en **2013**, le **Portail HAL Clermont Auvergne** valorise tous les documents **issus de l'UCA** déposés dans HAL au travers de **Collections spécifiques**.

Le Portail HAL Clermont Auvergne, en quelques chiffres, c'est :

39
collections

- Thèses
- Mémoires
- Unités de recherche

24 422
références bibliographiques

7 142
textes intégraux

HAL
Pourquoi déposer ses travaux ?

Une meilleure visibilité internationale

Les dépôts faits dans HAL sont récupérés par **Google Scholar**, **NCBI**, **Pubmed**, **RePec**, **ArXiv**, etc.

Des études démontrent qu'un article en libre accès est **plus lu et plus cité**, car tout simplement **plus accessible**.

Simple et rapide

Un dépôt d'article peut prendre **1 minute**.

HAL a été simplifié en septembre 2017, testez-le !

Une plateforme de qualité scientifique

La majorité des dépôts HAL sont des **articles publiés**, identifiés par un **DOI** (lien vers l'article publié sur le site de l'éditeur) et des **données de publication** (revue, volume, numéro).
Tout dépôt fait dans HAL est **affilié à une structure de recherche**.

Un archivage au long terme

Tous les documents déposés dans HAL sont **archivés au Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur** (CINES) qui garanti un **accès à long terme** aux fichiers.

Une démarche d'Open Access

Les chercheurs doivent être au centre des préoccupations de l'Open Access. Acteurs principaux de la recherche et de la publication, leurs actions sont déterminantes pour permettre un **accès à la science pour tous**.
Soutenus par leurs universités et **accompagnés** par leurs bibliothèques universitaires, à eux de **prendre conscience** et d'amorcer une démarche qui permettra de **libérer la science**.

HAL
Déposer, c'est légal !

La Loi pour une République Numérique
- 7 octobre 2016 -

Article 30

Article entier ici : https://lc.cx/NMyS

« Art. L. 533-4.-I.

Lorsqu'un **écrit scientifique** issu d'une activité de recherche **financée au moins pour moitié** par des **dotations de l'Etat**, des **collectivités territoriales** ou des **établissements publics**, par des **subventions d'agences de financement nationales** ou par des **fonds de l'Union européenne** est **publié dans un périodique paraissant au moins une fois par an**, son auteur dispose, **même après avoir accordé des droits exclusifs à un éditeur**, du droit de

mettre à disposition gratuitement dans un **format ouvert, par voie numérique**, sous réserve de l'accord des éventuels coauteurs, la **version finale de son manuscrit acceptée pour publication, dès lors que l'éditeur met lui-même celle-ci gratuitement à disposition par voie numérique ou, à défaut, à l'expiration d'un délai courant à compter de la date de la première publication**.

Ce délai est au maximum de **six mois pour une publication dans le domaine des sciences, de la technique et de la médecine** et de **douze mois dans celui des sciences humaines et sociales**. [...]»

QUELLE VERSION DE MON ARTICLE PUIS-JE DÉPOSER DANS HAL ?

VERSION PRÉPRINT

Version **initiale** de l'article **non relue et corrigée par les pairs**

Je suis **libre de déposer** cette version dans HAL, **sans délai d'embargo**.

VERSION POST-PRINT

Version **finale** de l'article **acceptée pour publication, relue et corrigée par les pairs**

Je suis **libre de déposer** cette version dans HAL :

- **dès sa publication** si la revue est **en libre accès**
- si non, **avec un délai d'embargo** de :
  - **6 mois** pour les **Sciences et Techniques**
  - **12 mois** pour les **SHS**

VERSION ÉDITEUR

Version **finale** de l'article **mise en page** par l'éditeur selon les **critères de la revue** (PDF éditeur)

Je **vérifie si mon éditeur autorise le dépôt** de cette version en **archive ouverte** :

- si oui, je **dépose cette version** selon les règles de la version post-print
- si non, je **dépose uniquement la version post-print**

HAL
Besoin d'aide pour vos premiers dépôts ?

Vos bibliothécaires sont là pour vous aider.

Des formations individuelles ou en groupe à la demande, dans vos laboratoires.

Contactez-nous

Bibliothèque Lafayette

Laura LE COZ
Correspondante HAL
laura.le_coz@uca.fr
04 73 40 62 33

Bibliothèque de Santé

Manuela ASSUNÇÃO DE CARVALHO
Correspondante HAL
manuela.de_carvalho@uca.fr
04 73 17 83 07

Bibliothèque de Droit Économie, Management

Maximilien SAVOYE
Correspondant HAL
maximilien.savoye@uca.fr
04 73 17 76 97

Bibliothèque des Cézeaux

Anne LESOBRE
Correspondante HAL
anne.lesobre@uca.fr
04 73 40 78 83

Bibliothèque Numérique

Jessica LEYRIT
Coordinatrice HAL
jessica.leyrit@uca.fr
04 73 40 55 44